

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée 2018/2019

5 septembre 2018



AGILITATEURS
université
angers

www.univ-angers.fr

Intervenants

- **Christian Roblédo, président de l'Université d'Angers**
- **Sabine Mallet, vice-présidente formation et vie universitaire**
- **Jean-René Morice, vice-président culture, initiatives et communication**
- **Stéphane Amiard, vice-président numérique et patrimoine**

Sommaire

- Préambule >>>> [Page 1](#)
- Partie 1 : Les effectifs et Parcoursup >>>> [Page 4](#)
- Partie 2 : Les nouveautés de la rentrée >>>> [Page 7](#)
- Partie 3 : Les projets de l'année 2018/2019 >>>> [Page 9](#)
- Partie 4 : Les grands RDV de la rentrée >>>> [Page 13](#)

Préambule

> **La rentrée, un temps fort de la vie de l'établissement**

Cette semaine tous les nouveaux étudiants ont fait leur rentrée à l'UA. Au total ce sont près de **5000 étudiants** qui ont pris la direction des campus de l'UA à Angers, Cholet et Saumur (soit 20% de l'effectif total).

« Parce qu'on réussit bien quand on est bien accompagné, l'UA propose de multiples dispositifs pour faciliter la rentrée de ses étudiants et les guider ensuite tout au long de leur parcours. Depuis 2010, nous avons fait de l'accueil et de l'accompagnement une véritable marque de fabrique ! Chez nous, chaque étudiant est accueilli et accompagné tout au long de son parcours. Des tuteurs, moniteurs BU et ambassadeurs sont recrutés en contrat étudiants pour guider les nouveaux. Des journées d'accueil et d'intégration et des dispositifs comme Infocampus sont proposés pour que le passage du lycée à l'université se passe du mieux possible et que chaque étudiant puisse se concentrer sur ses cours. Et ça marche : l'UA peut s'enorgueillir d'obtenir depuis plusieurs années le meilleur taux de réussite en Licence en France ! »

Christian Roblédo

> **Le dispositif Infocampus**

Un incontournable de la rentrée à l'UA

Ce point d'information est mis en place, chaque rentrée depuis 2014, pour aider les nouveaux étudiants à s'installer dans leur nouvelle vie. L'objectif de ce lieu unique, désormais incontournable, est de renseigner les étudiants sur tous les dispositifs mis en place par l'UA et ses partenaires afin de leur faciliter la vie. Ils bénéficient ainsi en ce lieu unique une réponse à toutes leurs questions.

Durant la période de rentrée, les 22 étudiants ambassadeurs, spécialement recrutés et formés pour l'occasion, se tiennent à la disposition des personnes qui souhaitent avoir des informations sur l'Université d'Angers, les aides financières, la santé, le logement, la restauration, les services numériques, l'orientation et l'insertion professionnelle, le transport, la culture, le sport et les loisirs.

Différentes personnes des services de l'université (Sport, médecine préventive, culture, international...), appelés "Experts", ainsi que des partenaires externes sont présents lors de permanences et proposent des prestations. Il est alors possible de faire sa carte de transport, faire sa carte A'TOUT, obtenir un vélo, retirer des sacs jaunes ou cabas, faire sa carte de sport du SUAPS, faire sa carte culture de l'UA, obtenir un rendez-vous à l'OFII, faire le point sur son dossier social étudiant et bénéficier d'un accompagnement pour toute démarche administrative liée aux thématiques d'informations...

— **Où ?**

- La Passerelle, campus Belle-Beille
- La BU Saint Serge, campus Saint-Serge et Santé

— **Quand ?**

- Du 30 août au 28 septembre, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.
- A partir du 1^{er} octobre, sur RDV à la Passerelle

> **La BU lieu emblématique de l'UA**

Un incontournable de la vie universitaire

En plus du prêt de livres, la BU offre du Wifi haut-débit, des espaces de travail au calme et/ou en groupe, un service de transfert de livres inter BU et le prêt de petits matériels à utiliser sur place ou à domicile (ex. vidéoprojecteur, appareil photo, dictaphone, pointeur laser, chargeur, casque antibruit...).

Autant de services et petites attentions qui, conjugués avec la qualité de l'accueil, font que la BU a obtenu une note globale de 8/10 par ses étudiants lors de la dernière enquête *Libqual* menée en fin d'année 2017 (plus de 4500 répondants). Ces derniers apprécient les horaires élargis, la possibilité de réserver des salles de travail collaboratif et les espaces confortables pour travailler.

Les améliorations imaginées pour cette rentrée

Dès le 1^{er} semestre 2018, les BU disposeront :

- d'un espace détente aménagé à la BU Belle-Beille pour les pauses
- de plaids en libre service pour se réchauffer en cas de baisse des températures

- de coussins-supports à ordinateur en test, pour travailler sans table avec un PC sur les genoux
- d'un espace de travail revisité au RDC de la BU St-Serge pour permettre une plus grande modularité des espaces
- de fontaines eau froide et eau chaude pour des petites pauses détente
- de la suite *Office* sur tous les postes informatiques.

Les horaires

- **la BU Belle-Beille** est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 20h et de 8h30 à 18h les vendredi et samedi.
- **La bibliothèque Saint-Serge** est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 22h30. Réouverture les dimanches de 13 h à 20 h à partir du 21 octobre.

Un lieu ouvert sur la cité

- **BU Belle-Beille - Galerie 5**
La Galerie 5 est un des rares lieux d'exposition permanents dans le paysage culturel angevin. Depuis 2008, cet espace au sein de la BU a été identifiée comme une véritable « galerie » avec une programmation annuelle d'expositions ouvertes à tous.

L'objectif est double :

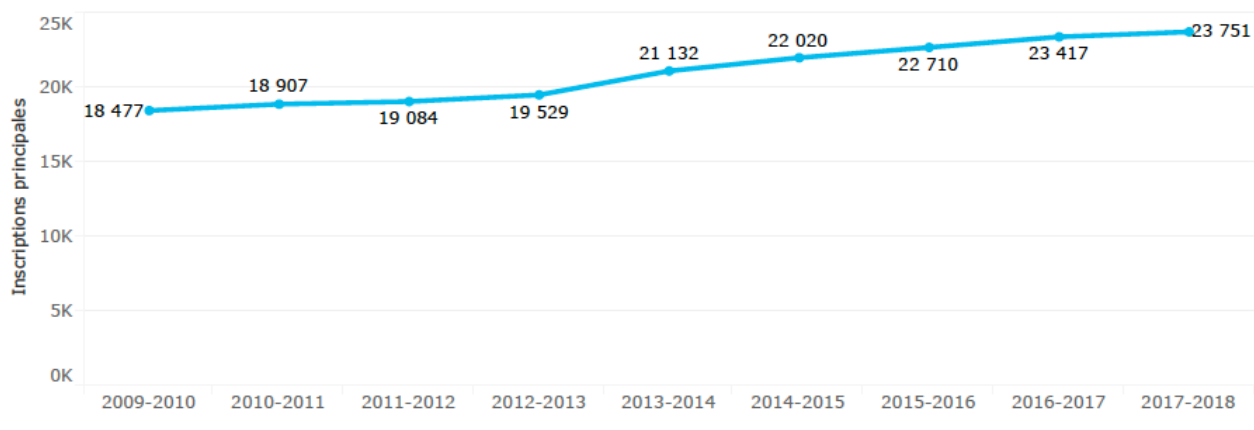
- > soutenir la création en offrant des espaces et des volumes exceptionnels à des artistes émergents ou confirmés
- > soutenir la diffusion et la sensibilisation aux arts plastiques en offrant une programmation éclectique à destination du public universitaire et d'amateurs d'art.

Vernissage de la prochaine exposition le jour du Campus day avec l'exposition « Entropie » de Yan Bernard.

- **BU Saint Serge - Galerie Dityvon**
Cet espace, situé sous l'atrium de la BU et ouvert sur les salles de lecture, propose trois expositions annuelles consacrées à la photographie contemporaine. La BU St-Serge s'est dotée de ce lieu d'exposition en 2011, par équité avec l'offre artistique proposée à la Galerie 5 sur le campus de Belle-Beille. La Galerie se nomme « Dityvon » rendant ainsi hommage au photographe Claude Dityvon dont la BUA héberge la photothèque.
- > Les visites sont **libres et gratuites**, aux horaires d'ouverture de la BU.
- > Ces espaces accueillent aussi des **conférences** en lien avec les expositions.
- > Des **médiations** sont aussi possibles sur demande. Nombreux scolaires, lycées, collèges ou primaires ont ainsi l'année dernière bénéficié d'échanges privilégiés autour des oeuvres présentées.

PARTIE 1 : Les effectifs à l'UA

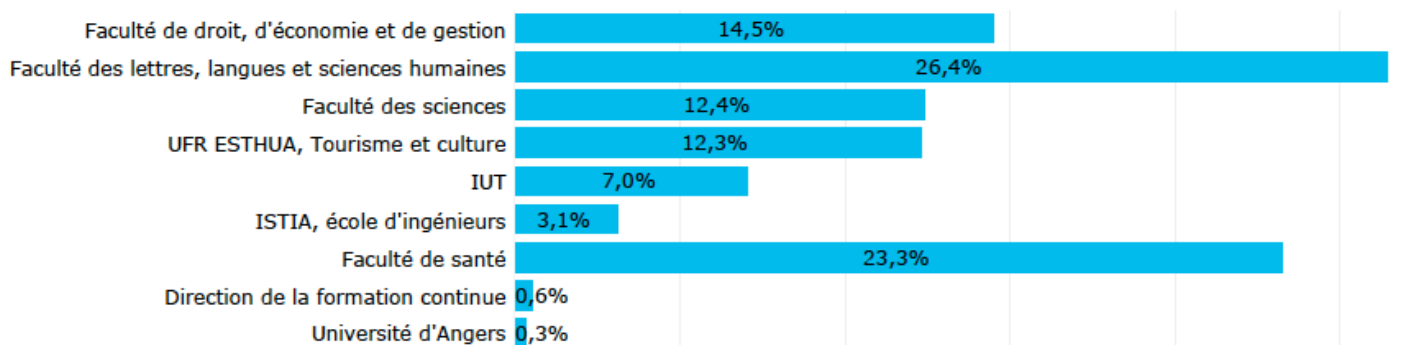
> L'Université d'Angers accueille 23 751 étudiants (chiffres au 15 janvier 2018) Hors master enseignement



Plus en détails

- **4850** étudiants primo-entrants (dont 78% viennent des Pays de la Loire et 46% viennent du Maine-et-Loire)
- **12 %** d'étudiant.e.s étranger.e.s (avec **129** nationalités représentées)
- **18,5 %** d'étudiants salariés
- **33,3 %** d'étudiants boursiers
- **63,5 %** de femmes et **36,5 %** d'hommes
- **715** étudiants sont inscrits en alternance (432 en apprentissage et 283 en contrats de professionnalisation).

Répartition des effectifs par composante



Répartition par campus

Belle-Beille	11 524	48,5%
Cholet	712	3,0%
Saint-Serge	5 662	23,8%
Santé	5 528	23,3%
Saumur	325	1,4%

Répartition par type de diplôme

L'université d'Angers compte **4850** primo-entrants ; soit **20,4%** de l'effectif global en 2017-2018.

Licence LMD	3 224	65,4%
Pluripass	784	15,9%
DUT	553	11,2%
Formation ingénieur	112	2,3%
Diplôme d'Etat Infirmier	80	1,6%
Autres diplômes	177	3,6%

> Plan étudiants et Parcoursup

« Le Plan Étudiants est une réforme mise en place par le gouvernement. Il s'est concrétisé par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE), portée par Frédérique Vidal ministre de l'Enseignement supérieur. Adoptée le 15 février 2018, cette loi vise à accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans les universités et à la réussite de tous. Cette directive autour de la réussite n'est pas nouvelle pour l'UA qui a impulsé dès 2010 cette dynamique avec sa charte liaison lycées-université. La loi ne fait donc que conforter notre démarche innovante et nous donner quelques moyens supplémentaires pour la conforter ».

Christian Roblédo

Parcoursup

- Dès avril 2018, le conseil d'administration de l'UA s'est prononcé pour l'accueil de tous les néo-bacheliers à l'UA, hors filières spécifiques comme Pluripass, psychologie, droit, éco-gestion... et les filières sélectives (DUT, doubles-licences, école d'ingénieurs).
- Le calendrier Parcoursup à l'UA n'a pas engendré de blocage majeur. Près de **30000 dossiers** ont été reçus et étudiés pour l'entrée à l'UA. Mi-juillet la situation était quasiment stabilisée avec moins de 500 candidats sur liste d'attente. **4800 nouveaux étudiant.e.s** sont attendu.e.s cette semaine de rentrée à l'UA.
- On note, avec Parcoursup, un renouvellement de l'attractivité des filières scientifiques (SVT, maths, physique, chimie...) et toujours un fort attrait pour la filière tourisme où des places supplémentaires ont été ouvertes.

- Aujourd’hui, la seule filière en tension reste la **Licence 1 de Psychologie** pour laquelle 79 étudiants attendent encore une proposition de la part de l’UA. Des recherches de solutions sont en cours au niveau de l’Académie.
- **233** étudiants ont accepté une proposition tout en espérant encore une autre à l’UA ou ailleurs.
- **A noter** : sur les 5200 places ouvertes, l’UA dispose encore d’environ 500 places pour les candidats sans affectation notamment sur Pluripass, à Cholet et à Saumur.

PARTIE 2 : Les nouveautés

> Création des parcours adaptés pour favoriser la réussite de tous

Dans le cadre du Plan réussite en licence et dans la droite ligne de la philosophie du dispositif DARE (dispositif d'aide à la réussite étudiante mis en place depuis 2 ans à l'UA), les étudiants ayant eu un « Oui si » sur Parcoursup vont bénéficier cette année de dispositifs d'accompagnement, mis en place de façons différentes dans les différentes composantes de l'UA. Ces parcours adaptés s'appuient donc sur les outils précédemment proposés plus spécifiquement aux étudiants boursiers et aux titulaires d'un bac technologique ou professionnel, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement méthodologie et d'heures de tutorat. Cette année 40 étudiants tuteurs ont ainsi été recrutés en plus des assistants pédagogiques DARE pour des séances disciplinaires ou de méthodologie notamment.

Les grands principes :

- Un accompagnement sous forme de tutorat obligatoire toute l'année
- Un suivi individuel (entretiens avec un directeur d'études, un assistant pédagogique ou un enseignant)
- Des séances de méthodologie et modules disciplinaires
- Des séances de cohésion de groupe et d'entraide (sous forme de sport et de théâtre)
- Une licence 1 droit ou éco-gestion en 2 ans
- La signature d'un contrat pédagogique pour responsabiliser l'étudiant. Il permet de formaliser un engagement pédagogique entre l'étudiant, l'assistant pédagogique et la faculté.

Des tests de positionnement seront effectués en début de semestre 1.

> Mise en place du service sanitaire pour les étudiants en santé

Lancé à l'UA, 26 février 2018 par Frédérique Vidal et Agnès Buzyn, respectivement ministres de l'Enseignement supérieur et de la Santé, le nouveau Service sanitaire concerne dès cette rentrée les étudiants de santé. Un dispositif national généralisé qui s'inspire des actions de prévention déjà menées depuis 2 ans par des étudiant·e·s de l'UA dans des collèges et des lycées.

Plus de 3500 lycéens et collégiens de Maine-et-Loire seront ainsi sensibilisés aux questions d'addictions (alcool, tabac, cannabis) et sur la vie affective et sexuelle (notion de consentement, IST, contraception...).

> **Mise en place d'un pack sport gratuit dans le cadre de la Cvec (contribution étudiante et de campus)**

Autre nouveauté liée à la Loi ORE, cette année, chaque étudiant doit obligatoirement s'acquitter d'une contribution étudiante unique de 90€ auprès du Crous. Une fois réglée, il obtient une attestation lui permettant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Cette contribution a vocation à favoriser l'animation des campus, et ainsi la réussite de tous, tout en diminuant les coûts de la rentrée.

- **Pack UA Sport :**
 - > Une activité au choix par semestre parmi les 55 disciplines proposées
 - > Un accès illimité à l'espace cardio
 - > Un accès gratuit aux animations (tournois, petits bals...)
 - > Un accès gratuit à l'ensemble des activités du Planning découverte de mai/juin
 - > Un accès privilégié à des stages (hors coût hébergement, restauration, transports et activités)
- **Activité supplémentaire :** 15€/an par activité supplémentaire
- **Les nouvelles activités proposées :**
 - > hockey sur gazon,
 - > le padel,
 - > la course à pied santé,
 - > le tir à l'arc/run archery, qui combine tir à l'arc et course à pied,
 - > le tir combiné,
 - > la danse africaine.

PARTIE 3 : les projets 2018/2019

> **Déménagement du Sumpps à la Faculté des sciences**

Après rénovation complète, le 2^e étage du bâtiment A de la Faculté de sciences accueillera le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Sumpps) à compter de janvier 2019.

- **Localisation** : à la Faculté des sciences (2, boulevard Lavoisier), à Angers
- **Contexte** : en janvier 2019, le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Sumpps) quittera le bâtiment situé au 2, boulevard Beaussier, à Angers, dans lequel il reçoit depuis de nombreuses années étudiants et personnels. Ces locaux appartiennent à la ville d'Angers. Elle a souhaité en reprendre possession dans le cadre de son projet immobilier Les Bois d'Angers (ils seront démolis et remplacés par un immeuble en bois).
À court terme, le Sumpps occupera une partie de la future extension de la Passerelle, rue Lakanal. Les travaux de celle-ci s'achèveront fin 2020.
Entre temps, un nouvel espace dédié à la médecine préventive et aux actions des étudiants Relais-santé va être aménagé au 2^e étage du bâtiment A de la Faculté des sciences. Un espace inoccupé depuis que les équipes de chercheurs de l'IRHS ont rejoint la nouvelle maison de la recherche construite sur le Campus du végétal, mi-2015.
- **Période de travaux** : de juillet à décembre 2018
- **Objectif de l'intervention** : les 300 m² de bureaux et laboratoires autrefois dédiés aux travaux de recherche vont être déconstruits et réaménagés en bureaux et salles de consultations pouvant accueillir les activités de la trentaine de professionnels du Sumpps.
Fin 2020, après le déménagement du Sumpps à la Passerelle, les locaux seront réaffectés à la Faculté des sciences, pour des usages pédagogiques.
- **Budget** : 675 000 euros financés par l'Université d'Angers (500 000 euros) et dans le cadre du CPER (175 000 euros).
- **Maître d'ouvrage** : Université d'Angers
- **Où en est-on ?** Les travaux ont démarré début juillet 2018. Une fois mis à nu, l'espace sera reconstruit : isolation, système de distribution de chauffage, sols, cloisons, réfection et mise en accessibilité des sanitaires... tout sera refait à neuf avant la fin de l'année 2018.

Ensuite le Sumpps devrait intégrer la Passerelle qui va être agrandie dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, pour accueillir également Terre des sciences. Les travaux en site occupé devraient être lancés en septembre 2019.

> **Construction d'un Data center**

Un centre de données informatiques sera construit en 2019 dans le prolongement de la BU Belle-Beille. Ce data center mutualisé accueillera des serveurs de l'UA et de partenaires du pôle angevin d'enseignement supérieur.

- **Localisation** : près de la BU Beille-Beille, rue Joseph-Lakanal à Angers
- **Contexte** : les laboratoires, services et départements de l'UA comme celui d'Informatique de la Faculté des sciences, génèrent un grand flux de données numériques. L'UA a fait le choix de disposer de ses propres outils d'hébergement, aujourd'hui répartis sur plusieurs campus. Dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020, l'UA a proposé de bâtir un data center concentrant ses propres serveurs mais aussi ceux des partenaires du réseau haut débit métropolitain Or-Angers (Agrocampus Ouest, l'Inra, l'ÉSA, le Crous, etc.). Le bâtiment alliera les dernières technologies en la matière et devrait permettre des économies d'énergie.
- **Période de travaux** : de janvier 2019 à décembre 2019
- Nature de l'intervention : un bâtiment de 300 m², dont 100 dédiés à la salle de serveurs, va être construit rue Joseph-Lakanal, entre la BU Belle-Beille et le grand parking des étudiants, côté Agrocampus Ouest. Fiabilisé en alimentation électrique et en production de froid, le local va adopter une technologie de rafraîchissement des serveurs économe en énergie. Le toit sera végétalisé, dans un souci énergétique et de bonne intégration paysagère.
- **Budget** : 1,6 million d'euros, dont 1 million financé dans le cadre du CPER 2015-2020 par Angers Loire Métropole et La Région Pays de la Loire, le reste revenant à la charge de l'UA.
- **Maître d'ouvrage** : Université d'Angers

> Aménagement d'une maison des étudiants

- **Localisation** : Au sein de l'Astrolabe, situé à côté du Restaurant universitaire de Beille-Beille, à Angers.
- **Contexte** : Mené conjointement avec le Crous, ce projet a pour vocation de rénover l'Astrolabe, ancien lieu de vie du Crous situé sur le campus Belle-Beille, pour favoriser la vie étudiante sur ce campus (avec des espaces de pratique artistique, de détente, de travail collaboratif).
- **Nature de l'intervention** : Des travaux de peinture, de revêtement et d'aménagement (installation de claustra, de prises électriques, de mobilier adapté...) sont prévus cette année.
- **Période de travaux** : d'octobre 2018 à mars 2019
- **Budget** : 70 000 euros
- **Maître d'ouvrage** : Université d'Angers

Un groupe de travail pour organiser la gestion de ce lieu par les étudiants en lien avec les personnels de l'UA et du Crous va être mis en place. Il sera piloté par le vice-président étudiants.

> Lancement d'une fondation

En 2018, l'Université d'Angers, 3^e employeur du territoire, a pour volonté de créer une fondation avec pour ambition de catalyser les interactions entre les mondes académique et socio-économique du territoire.

— Les objectifs de la fondation

- Augmenter la lisibilité de l'UA et conforter
- l'attractivité du territoire,
- Renforcer les liens existants avec le tissu économique local et régional,
- Faire émerger des projets ambitieux et favoriser l'innovation (entrepreneuriat, chaire, labcom...),
- Générer pour l'UA des moyens complémentaires

— Devenir membre de la Fondation Université d'Angers, c'est :

- Avoir un accès privilégié aux équipes de recherche et aux étudiants (projets, stages...),
- Partager les temps forts de l'UA (soirées interentreprises, cycles de conférences...),
- Intégrer le réseau des partenaires et anciens étudiants de l'UA (alumni),
- Être associé aux valeurs d'ouverture et de partage de l'UA et participer à ses projets innovants, solidaires et durables.

— Organisation

- Un conseil de gestion doté de 18 membres dont 6 fondateurs (entreprises, partenaires socio-économiques) qui détermine les actions et priorités de la fondation,
- Un président (élu par le conseil de gestion sur proposition du président de l'UA).

> Thélème : c'est parti !

Les Universités d'Angers et du Mans expérimentent une nouvelle organisation de la licence, dans le cadre du 3^e volet du Programme d'Investissements d'Avenir « Nouveaux cursus à l'université », conduit par l'Agence Nationale de la Recherche. Ce projet, baptisé Thélème (en référence à l'abbaye rabelaisienne et à sa devise « Fais ce que voudras ») se focalise sur la période bac-3/bac+3, c'est-à-dire le passage du lycée au diplôme de licence. Les solutions envisagées sont issues d'une réflexion menée depuis 2016, et ont pour but d'améliorer encore la réussite des jeunes étudiants : elles visent à mieux orienter les lycéens et à accompagner davantage les étudiants.

Renforcer le lien avec les lycées

Pour que le futur étudiant trouve sa place au sein de l'enseignement supérieur et s'y épanouisse, le projet Thélème l'inclut dès le lycée afin qu'il fasse des choix d'orientation éclairés vers des études universitaires qui lui ressemblent et dans lesquelles il ne se sentira pas livré à lui-même. Cet accompagnement précoce prend la forme d'un tutorat de proximité entre jeunes étudiants de 2^e année de licence et lycéens visant à faciliter la transition lycée-université. Les anciens bacheliers d'un établissement, devenus étudiants, parrainent un lycéen de leur lycée d'origine.

Dès septembre 2018, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des étudiants de 2^e année vont avoir en charge l'information auprès des lycéens concernant leur orientation, les contenus de chaque filière, la préparation au travail universitaire.

Des modules de découverte des licences et des tests d'auto-positionnement seront bientôt proposés afin que les élèves de Terminale puissent mieux faire leur choix

d'études. Les lycéens auront également la possibilité à terme de valider des ECTS avant leur entrée à l'université.

Permettre l'acquisition d'une licence, selon son rythme

En septembre 2021, la 1^{re} promotion d'étudiants Thélème sera accueillie à l'UA et bénéficiera des licences rénovées. Après le bc, certains pourront ainsi obtenir leur licence en 2 ans, les autres en 3 ans ou plus. Le projet prévoit en effet l'abandon du rythme semestriel. L'étudiant progressera selon ses résultats et ses disponibilités, jusqu'à l'acquisition des 180 ECTS requis pour l'obtention d'une licence. Ainsi, le très bon étudiant pourra obtenir sa licence en deux ans, alors que d'autres pourront faire le choix d'étaler leur formation sur 4 ans, sans redoublement. L'étudiant en reprise d'études ou salarié avancera, quant à lui, à son rythme.

Les lycées concernés en Maine-et-Loire

En lien étroit avec le Rectorat de Nantes, l'UA travaille avec les lycées de son secteur. Avant de s'étendre à l'ensemble des établissements volontaires de l'enseignement secondaire, l'expérimentation est dans un premier temps menée avec six lycées (plus, pour l'université du Maine, quatre lycées en Sarthe et deux en Mayenne) :

- Jean Bodin (Ponts-de-Cé),
- Duplessis-Mornay (Saumur),
- Europe-Schuman (Cholet),
- Jean Moulin (Angers).
- Joachim du Bellay (Angers).
- Bergson (Angers).

Dès cette rentrée, des groupes de travail se mettent en place dans les différentes facultés de l'UA afin de travailler à la mise en place des différents dispositifs. Plusieurs personnels dont des ingénieurs pédagogiques ont été recrutés pour transformer en profondeur les enseignements.

> Vers un rapprochement avec Le Mans université

« Dans un contexte de collaborations de longue date renforcé par le projet Thélème, les universités d'Angers et du Mans, entendent construire un avenir partagé en s'appuyant notamment sur les forces, les spécificités et les complémentarités des deux établissements en privilégiant le bien-être commun. Sur la base de projets créatifs, concrets et audacieux, je souhaite avec mon homologue Rachid El Guerjouma, que nos communautés d'établissement, travaillent sur un projet collectif. La pertinence de cette ambition partagée, inscrite dans le projet d'établissement de chacune des deux universités désormais, est confirmée par la reconfiguration de l'UBL et l'émergence de nouveaux groupements à Nantes et Rennes. Nous sommes deux universités complémentaires. Nous pouvons capitaliser nos forces pour nous distinguer aux niveaux national et international. Nous allons d'abord cette année identifier des projets emblématiques forts comme socle opérationnel du futur rapprochement ».

Christian Roblédo

PARTIE 4 : Les grands rendez-vous de la rentrée

> **Nocturne Infocampus**

- **6 septembre de 17h à 20 h**, à la Passerelle, Campus Belle-Beille.

L'objectif de cette nocturne est d'offrir aux **nouveaux étudiants étrangers** un événement spécifique durant lequel ils pourront faire connaissance et être accueillis pour des renseignements, des prestations et des d'activités ludiques mises en place pour l'occasion.

Ce temps se veut donc à la fois convivial et pratique et a vocation à favoriser l'intégration rapide de nos étudiants d'échanges au sein de l'UA et de la ville.

> **Ateliers Infocampus en plein air « job étudiants et micro-entrepreneur »**

- **13 septembre à 13h**, en extérieur, sur Campus Belle-Beille.
- **19 septembre à 13h**, en extérieur, sur Campus St Serge.

> **Campus day spécial Austin**

- **20 septembre à partir de 9h30**, en extérieur, sur le Campus Belle-Beille.

L'événement phare de la rentrée pour accueillir les étudiants et personnels de IUA mais aussi avec des temps tout public :

> Trail Chronocampus, à 11h, 9km par équipe de 3 (*3km chacun*)

> Conférence inaugurale avec l'auteure Véronique Olmi, prix Fnac 2017 pour *Bakhita*, à 11h15

> Concerts de 16h15 à 19h30 (dont *Dylan Cameron*, un groupe électro d'Austin)

> **Nuit des chercheurs**

- **28 septembre, de 19h à minuit**, dans le forum du Quai à Angers.

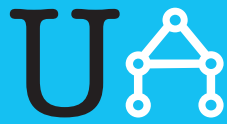
Le thème de cette édition est « **1001 histoires** », mille et une histoires de recherches, histoires dans le noir, histoires de rencontres, histoires d'en rire, histoires sans fin... pour présenter au public les travaux de recherche de manière conviviale, drôle, décalée...

> Les animations emblématiques seront au rendez-vous : Coin des chercheur.e.s, Speed-searching, Top chrono pour ma thèse, 20 minutes pour en parler...

> Grâce à ses animations présentées dans un cadre convivial, la Nuit européenne des Chercheur.e.s a pour objectif de faciliter la rencontre et les échanges entre les scientifiques et les citoyens.

> Familles, particuliers et jeunes sont conviés à cet grand événement de culture scientifique impulsée par la Commission européenne en 2005.

Cette année l'UA va aussi mettre en place un programmation de culture scientifique avec des conférences grand public, chaque mois, pour favoriser encore plus la rencontre des chercheurs et des angevins.



AGILITATEURS
UNIVERSITÉ
angers

Contact Presse :
Delphine BOISDRON
Directrice de la communication
0241962256 / 0241962214
communication@univ-angers.fr